

Plan d'action de la Commission européenne en faveur de la Chimie : la Fipec encourage la poursuite du pragmatisme

A la suite de l'annonce par la Commission européenne de son Plan d'action en faveur de la Chimie, la Fipec se réjouit de l'élan vers la simplification et souligne les besoins spécifiques des filières qu'elle représente.

Paris, le 11 juillet 2025 – La Fipec (Fédération des Industries des peintures, colles, encres, couleurs pour l'art et résines synthétiques) salue le Plan d'action en faveur de la Chimie partagé par la Commission européenne le 8 juillet 2025. Il marque une étape importante dans la modernisation et la simplification du cadre réglementaire applicable à l'industrie chimique européenne qui comprend autant la synthèse des molécules que la formulation de produits finis.

Elle rappelle que, tout en encourageant la compétitivité industrielle et l'innovation, cet élan ne compromet en rien la protection de la santé humaine et de l'environnement. Dans cette perspective la Fipec accueille favorablement les engagements de la Commission visant à :

- simplifier la réglementation par un Omnibus, qui prend en compte la réalité économique des entreprises en clarifiant, les obligations du règlement CLP notamment sur l'étiquetage ;
- soutenir l'innovation par des incitations fiscales et des mesures pour stimuler la demande de produits durables.

Mettant en avant la spécificité de la Chimie de formulation et l'interdépendance du commerce international, la Fipec souligne, toutefois, la nécessité absolue de garantir l'accès le plus large aux matières premières comme aux molécules insuffisamment disponibles ou produites en Europe. Toute mesure de défense commerciale doit prendre en compte cette réalité au risque de pénaliser le marché dans son ensemble.

La Fédération salue la volonté de la Commission de traiter la question des substances préoccupantes telles les PFAS. Elle rappelle l'importance de garantir la disponibilité de solutions pour les usages critiques, dans l'attente d'alternatives viables autant qu'elle souligne la réussite, déjà bien établie, dans la recherche de substitutions, parmi ses industriels.

La Fipec appelle à une concertation étroite avec l'ensemble de la chaîne de valeur pour garantir la faisabilité des mesures. Elle encourage la poursuite du pragmatisme, pour bien tenir compte de la réalité industrielle et des capacités d'innovation des acteurs de la filières.

Mobilisés pour que ses orientations se concrétisent, la Fipec et ses membres sont à la disposition des décideurs européens et des acteurs de son écosystème pour contribuer à la construction de la « Chimie du Futur » et restera force de proposition lors des prochaines étapes de la modernisation et la simplification du règlement REACH annoncée pour fin 2025.

La FIPEC représente le secteur des industries des peintures, encres, couleurs, colles et adhésifs, résines

La Fipec c'est :

- 5 syndicats membres : AFCALE (Couleurs pour artistes), AFICAM (Colles, mastics et adhésifs), AFEI (Encres d'imprimerie), SIPEV (Peintures, enduits et vernis) et SNFORES (Résines)
- De nombreux produits représentés : peintures, enduits, vernis, encres, couleurs, colles, adhésifs, résines et mastics
- Près de 150 entreprises en France
- Pour un chiffre d'affaires global de 5 milliards d'euros
- Et 20 000 emplois directs sur l'ensemble du territoire

[Fipec.org](https://www.fipec.org)

Suivez-nous sur [X](#) et [LinkedIn](#)